



F.S.U. Meuse 7 Rue Docteur Alexis Carrel 55100 VERDUN

Tel 03 29 86 42 87 mël : fsu55@fsu.fr

F. S. U. Secrétaire Départemental : Kévin QUENESCOURT

Déclaration liminaire de la FSU en pièce jointe

Dénonçant les dotations des lycées Meusiens, les suppressions de postes dans les collèges, les fermetures de plusieurs collèges en Meuse et les conséquences des retraits de moyens pour le 1er degré.

Mme le Préfet ouvre la séance avec une introduction sur le plan collège. Elle interroge la salle sur son rôle : « Quel est mon rôle ? » Elle répond par le fait de devoir assurer un service public d'éducation de qualité. C'est pour cela qu'elle n'a pas encore signé l'arrêté validant les décisions du plan collège du département. Elle veut prendre le temps d'analyser l'ensemble des paramètres (transports, conditions d'accueil, restauration) mais il « n'y aura pas de statu quo ». « Les modalités d'organisation doivent évoluer dans la transparence » et elle annonce vouloir répondre aux questionnements des délégations reçues avant de rendre sa décision. Elle admet que le calendrier n'est pas idéal, car l'éducation nationale a déjà retiré les moyens sur les collèges concerné par le plan collège.

Conclusion : « Je suis dans la phase d'instruction de la demande concernant le plan collège du conseil départemental. Je suis en attente d'informations complémentaires pour pouvoir apporter des réponses. Les demandes des usagers concernant les transports et la restauration sont légitimes »

Topo 1^{er} degré par le DASEN

Argumentaire du DASEN	Remarques de la FSU
Il y a une perte d'élèves. Le P/E est en augmentation en Meuse 6,39 (nb postes pour 100 élèves). La Meuse est donc bien dotée. Le nombre d'élèves scolarisés dans le privé est de 7,63 %.	La notion de P/E n'a pas grand sens car les départements n'harmonisent pas leur critère de définition.
Le DASEN annonce que nous sommes dans le top 10 des départements Français les mieux dotés.	La Meuse est dans le top 7 des départements les plus pauvres de France métropolitaine source Standard & Poors 2016 passant de la 15 ^{ème} place à la 7 ^{ème} en 8 ans ! Ne pourrait-on pas y voir une conséquence des politiques d'austérité menées depuis plus de 10 ans ?
Au vu de l'effet de seuil qui annonce une fermeture (en dessous de 25 élèves par classe), il aurait pu reprendre 24 ETP. La Meuse en a rendu seulement 6, le DASEN se félicite donc que le taux d'encadrement augmente encore.	Merci M. le DASEN d'autant de mansuétude !
Il ne veut pas adopter de statu quo (laisser des classes en dessous de 25 élèves) et préfère fermer 24 classes pour ne pas dégrader le reste (Brigade formation continue, Remplaçants) et permettre d'alléger des CP en ruralité (29 CP allégés dans le département).	On ne peut s'empêcher d'y voir la poursuite d'une suppression des services publics de proximité. La Meuse se situe sur le podium en matière du ratio de communes sans écoles avec près de 80% ! En poursuivant cette politique de concentration à tout va, on ne donne pas une perspective dynamique à notre territoire.
Le DASEN admet qu'il reste certaines classes en dessous de 25 et qu'il aurait pu en fermer 5 de plus.	Nous aurions apprécié qu'il admette aussi le contraire avec des classes au-dessus de 25.
Pour celles-ci, il a pris en compte le caractère défavorisé de la population, l'investissement de certaines codecom. Lors de chaque fermeture, les IEN se sont assurés qu'il y avait une réponse	On pourrait même imaginer de supprimer des familles pour augmenter ces retraits !

pédagogique adaptée (répartition). Le DASEN énonce un autre argument : La moyenne P/E nationale. Si le P/E national s'appliquait en Meuse sans tenir de ses caractéristiques, il faudrait enlever 171 emplois.	
Tous les dispositifs Plus de maître que de classe sont maintenus. Il y a maintenant 16 postes de plus de maître que de classe en Meuse alors que d'autres départements les ferment.	Nous avons toujours soutenu ces créations !
Les postes liaison école collège (LEC) : Tous les postes sont maintenus et un de plus. Il y en a maintenant 13. Important car les distances entre les collèges sont maintenant plus importantes.	Avec des collègues qui ferment et des écoles qui se regroupent, il n'y a pas que les enfants qui se déplacent.
Les CP en REP et REP+ sont déjà dédoublés et à la rentrée prochaine, il y aura le dédoublement des CE1 en REP et REP+. La scolarisation des -3ans est de 21 % en Meuse contre 11 % moyenne nationale et les classes passerelles sont maintenues.	Ce taux était de 58% il y a quelques années !
Augmentation de 6 emplois pour la brigade de formation continue.	Il faudrait nous préciser le nombre de classes qui vaquent faute de remplaçants

CAS PARTICULIER D'ÉCOLES

RPI Laimont-Neuville	Retrait sur site de Laimont
RPI Loisey-Salmagne	Mesure de retrait suspendue car projet de restructuration.
Thierville	Implantation d'UE Autisme : École encore non choisi
Combles	Les élus préfèrent garder 2 classes que penser à une restructuration.
Naives	Attente courrier des élus avec preuve augmentation des effectifs pour transformer la fermeture en conditionnel.
Contrisson	Cas abordé. Attentif au dossier et rendra sa décision
Rigny la salle	Fermeture conditionnelle en fonction effectifs. (Différence avec l'école de Maxey car les élèves plus défavorisés à Rigny)
Clermont en Argonne	Maintien fermeture mais envisagerait l'ouverture d'un PDMQDC
Baroncourt	École neuve, 185 élèves annoncés. Doubles niveaux du CE1 au CM2. Problème d'utiliser toujours les TPS en variable d'ajustement ;
Décision DASEN	Maintient fermeture ace PDMQDC et si les effectifs sont présents à la rentrée, retransforme en poste définitif.
Etain Maternelle	Il y aurait 150 élèves à la place de 135 élèves. Réponse de l'IEN : il se base sur ce qui se pratique d'habitude. 23 TPS. Le DASEN se laisse le temps de la réflexion.
Dieue	205 élèves. Avec l'insistance d'une élue, le DASEN décide d'un comptage à la rentrée. Il fermerait et n'ouvrirait pas le PDMQDC. Après comptage, il rouvre une classe ou pas en fonction des effectifs. Sans compter que même si l'effectif augmente, l'ouverture n'est pas certaine. (Dépend des besoins des autres écoles) Il propose d'être attentif à la situation mais cela peut être à double tranchant pour l'école. Elle peut perdre son ouverture de PDMQDC. L'élue demande un délai de 24h pour donner sa décision.
Verdun Louise Michel	PDMQDC à maintenir Se laisse le temps de la réflexion

La FSU s'abstient de voter car il y a un retrait de 6 postes pour la Meuse.

2nd degré

Allemand :

2015 : 395 élèves pratiquaient l'Allemand

2018 : 1879 élèves pratiquent l'Allemand

6° bilangue : En 2017, 510 élèves concernés par ce dispositif. 15 dispositifs en place dans le département. Le DASEN ouvre des groupes lorsqu'il y a trop d'élèves inscrits et inversement ferme si pas assez d'élèves inscrits.

En latin, le % d'élèves inscrits est stable.

Le nombre d'élèves inscrits en devoirs faits est le plus important de l'académie.

Le DASEN annonce que le budget de l'éducation nationale est en augmentation de 2,6 % et que la priorité est pour le 1^{er} degré.

Pour la FSU, au vu des événements, nous avons l'impression que le 2nd degré est dépouillé au bénéfice du 1^{er} degré. C'est le système de vases communicants. Il faut une éducation de qualité dans le 1^{er} degré ainsi que dans le 2nd degré. La FSU déplore que le seuil d'élève par classe de 6° 5° 4° 3° soit monté à 30.

La FSU vote contre la dotation des lycées et les retraits d'emplois dans les collèges Meusiens.

Point sur les transports

Les nouveaux circuits de transport ont été préparés par la région en fonction des fermetures des collèges. La région annonce avoir réussi à respecter le cahier des charges du département à savoir 45 minutes max. Plusieurs organisations et élus sont sceptiques sur certains temps de trajet annoncés.

On demande à la salle de voter pour ce point. Une grande majorité de la salle dont la FSU déclare ne pas vouloir voter car nous n'avons pas eu de documents, de chiffres, d'informations.

Le président Léonard demande de faire confiance aux personnels de la région et nous dit que de toute façon, il n'y aurait pas de documents.

Le vote de la salle est donc le suivant :

9 pour, 5 abstentions, 10 contre.